

**SEANCE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CCAS  
DU 10 AVRIL 2018  
N°21**

Date de la convocation :  
29/03/2018

Nombre de membres :  
**13**

Présents :  
**10**

Votants :  
**10**

Le **dix avril deux mille dix huit** à vingt heure trente,  
Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses  
séances sous la Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

**Etaient présentes :**

Mesdames : PIOT, LAMBERT, TECHY, CABANILLAS,  
CHOLET, MOUREAUX, QUINET, VEZIN et MAILLARD,

**Absents excusés :**

Mesdames : ROY, NIVERT et GALERNE.

Madame Piot été élue secrétaire de séance

**Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration**

Le compte-rendu de la séance du 25 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité et signé.

**1) Compte de Gestion**

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'état de l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisé par le Receveur en poste à la trésorerie d'Epône et que les résultats sont identiques au compte administratif.

**Le Conseil d'Administration,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Approuve** le compte de gestion 2017 établi par Monsieur le Receveur

**2) Compte Administratif 2017**

Monsieur le Président expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2017 et quitte la séance.

**Le Conseil d'Administration**, siégeant sous la présidence de Madame PIOT, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le compte administratif 2017 de la Commune qui présente les résultats suivants

**Section de Fonctionnement** : Excédent de 1524,80 euros.

Monsieur le Président rejoint la séance et reprend la présidence.

**3) Affectation du résultat**

**Le Conseil d'Administration** à l'unanimité

**Affecte** le résultat au budget primitif 2018 de la façon suivante :

ARTICLE 002 : report de l'excédent de fonctionnement 1524,80 euros.

#### **4) Budget Primitif 2018**

Monsieur le Président présente en détail le projet du Budget Primitif 2018

La commune octroie une subvention de **4 000 euros**

**Le Conseil d'Administration,**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Vote** le budget primitif 2018 au niveau du chapitre dont la balance s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	6 124,80 €	6 124,80 €

#### **5) Anniversaires**

Madame Dutertre	29 mai	Mesdames Maillard et Piot
Monsieur Laroche	8 juin	Mesdames Maillard et Techy
Madame Muret	14 juin	Mesdames Moureaux et Lambert
Madame Maillard	16 juin	Madame Vézin et Monsieur Langlois
Monsieur Zingraff	3 juillet	Mesdames Moureaux et Lambert
Madame Bourgeois	3 juillet	Madame Lambert et Monsieur Langlois
Monsieur Muret	6 juillet	Mesdames Quinet et Techy
Madame Dutertre	27 juillet	Mesdames Maillard et Quinet
Madame Porcher	9 août	Mesdames Moureaux et Maillard
Madame Pottier	3 septembre	Mesdames Moureaux et Piot
Madame Soubiran	3 septembre	Mesdames Moureaux et Piot

#### **Questions diverses :**

Monsieur Langlois adresse ses remerciements pour l'organisation du repas des Jumeauvillois.

Le département reconduit le plan "YES", les personnes susceptibles d'être intéressées seront contactées.

Colis des anciens : son contenu sera revu, réunion avant les grandes vacances.

Après midi jeux : la date du jeudi 24 mai est retenue.

Monsieur Langlois se renseigne pour connaître l'assistante sociale responsable du secteur.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21h20

Le Président,  
Jean-Claude LANGLOIS